

Caprins livreurs de lait spécialisés avec pâturage



DONNÉES ÉCONOMIQUES 2022

RA01

LES REVENUS RESTENT STRUCTURELLEMENT MODESTES

En 2022, le revenu de ces exploitations a diminué : l'augmentation du prix du lait (+5% sur le produit caprin) n'a pu contenir la hausse des charges (+24%) et l'impact de la sécheresse. Si cette baisse est conjoncturelle, le niveau de revenu relève plutôt du structurel dans la plupart des élevages livreurs de cette zone. Les coûts de production du lait sont bien plus élevés que dans l'Ouest : les handicaps naturels limitent la productivité des élevages, les approvisionnements et frais de mécanisation sont plus onéreux

Encore une année de sécheresse

En recherche d'autonomie fourragère suite aux années de sécheresse consécutives, les éleveurs n'ont pas augmenté la taille de leur troupeau. Les performances laitières sont stables à baissières avec une herbe de printemps qui a tardé à arriver et des foin de moindre valeur alimentaire que ceux de l'année précédente

Si certains éleveurs ont essayé de compenser la qualité moyenne des foin par plus de concentrés, **la forte hausse du prix de l'aliment a dissuadé la plupart d'entre eux**. Les tourteaux de soja, hors de prix ont été remplacés par des concentrés azotés avec des mélanges de tourteaux.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES DE L'EXPLOITATION EN EUROS

1,5 UMO, 280 chèvres, 73 ha, 223 962 l de lait

Conjoncture 2022 – Exploitation au bénéfice réel

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

PRODUITS	225 059
83 % Produits caprins	186 117
Lait	178 716
224 000 litres à 798 €/1 000 litres	
Viande	2 120
88 réformes à 10 € : 880 €	
310 chevreaux à 4 € : 1 240 €	
Primes ateliers caprins	5 320
Prime contrôle laitier : 224 000 litres à 5 €/1 000 litres	1 120
Prime à la chèvre : 280 chèvres à 14,86 €	4 161
0,5 % Produits végétaux	1 081
Orge : 4,7 t à 230 €	
16,8 % Aides et soutiens de la PAC	37 861
DPB : 73 ha à 240 €	17 520
ICHN : 50 ha à 302,80 €	15 140
ICHN : 23 ha à 226,10 €	5 200

CHARGES (53 %)	149 109
37 % Charges opérationnelles	83 052
16 % Charges alimentaires caprines	36 246
Mais : 40 tonnes à 360 €	14 400
Concentrés azotés : 20,3 tonnes à 669,60 €	13 566
Concentrés jeunes : 2,7 tonnes à 518 €	1 398
Graines de tournesol : 5,2 t à 600 €	3 120
CMV : 280 chèvres à 13,40 €	3 762
14 % Charges d'élevage caprin	32 150
Poudre de lait : 1,926 tonne à 2 749,20 €	5 295
Paille litière : 56 tonnes à 100 €	5 600
Frais vétérinaire : 280 chèvres à 16,7 €	4 675
Contrôle laitier : 280 chèvres à 18€	5 040
Frais de reproduction (IA) : 100 IA à 41,3 €	4 130
Echographies : 415 à 1,90 €	789
Taxes diverses (interpro, équarrissage) : 280 chèvres à 4,85 €	1 358
Autres frais d'élevage : 280 chèvres à 18,80 €	5 264
7 % Charges végétales (SFP + céréales)	14 655
Engrais (4 t d'engrais azoté et 7,7 t de 15/8/22)	6 830
Fourniture fourrages (plastique, ficelle)	2 345
Semences PME : 4 ha à 206 €	824
Amendement épandu (carbonate de chaux) : 25 t à 118 €	2 950
Frais culture céréales (semences, phytosanitaires)	1 706
29 % Charges de structure (hors amortissement et frais financiers)	66 057
Charges sociales exploitants	10 989
Salarié 6 semaines	3 740
Foncier (fermage + entretien)	10 126
Bâtiment (location + entretien)	575
Matériel	13 111
Carburant, déplacements	10 760
Autres charges (assurances, eau, électricité, gestion, impôts...)	16 756

Annuités	45 421
Disponible pour famille et autofinancement	30 529

EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (34 %)	75 950
Soit 50 633 €/UMO	
Amortissements	40 200
Frais financiers	6 049
Résultat courant	29 701
soit par UMO	19 801

HYPOTHÈSES RETENUES

Pour le calcul du capital d'exploitation, nous avons retenu :

- des bâtiments neufs construits en totalité par des entreprises,
- une installation de traite neuve avec décrochage automatique,
- du matériel agricole d'occasion.

Pour le calcul des annuités d'emprunt, nous avons considéré :

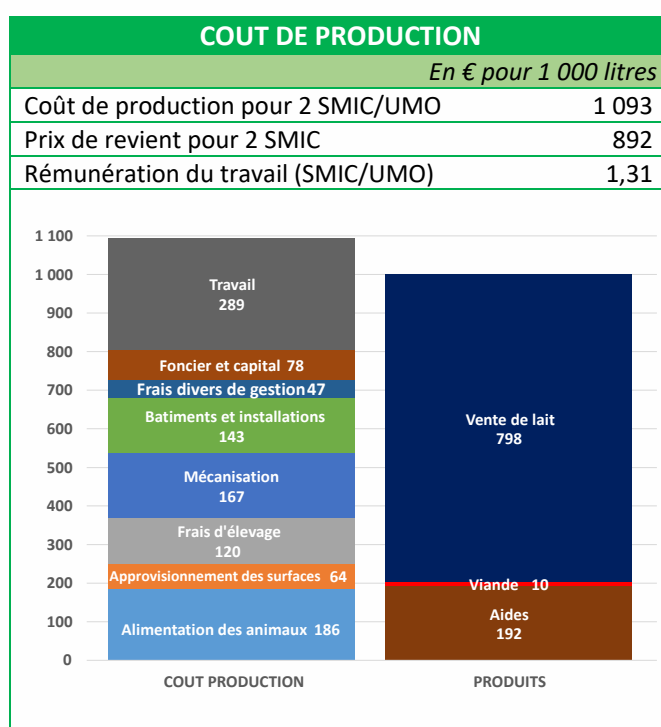
- un apport personnel de 10 000 €,
- un financement du capital par des prêts avec des taux d'intérêt compris entre 1 et 2 %.

Un projet avec plus d'apport personnel ou une reprise de bâtiments ou équipements existants... viendront minorer le capital emprunté et les annuités et amélioreront le revenu.

RÉSULTATS TECHNICO-ÉCONOMIQUES DE L'ATELIER

Source : INOSYS-Réseaux d'élevage caprins

INDICATEURS ÉCONOMIQUES	
Marge brute atelier caprin	103 065
Soit par chèvre	368
Soit pour 1 000 litres	460
<i>Part de la marge brute dans le produit caprin</i>	<i>55 %</i>
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / chèvre	227
Coût alimentaire (y compris SFP cap) / 1 000 litres	284
Capital d'exploitation	565 000
Bâtiment + stockage (construction, aménagement)	320 000
Équipement de traite	60 000
Matériel agricole	100 000
Cheptel	75 000
Clôture/foncier	10 000
Autres indicateurs économiques	
EBE par UMO familiale	50 633
EBE par produit brut	34 %
Revenu disponible par UMO familiale	20 353
Charges de structure par chèvre	236
Charges de structure par ha SAU	905
Annuités par produit	20 %
Annuités par EBE	60 %



Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Avril 2023 – Référence Idele : 00 23 601 017 – Mise en page : Isabelle Guigue

Vos contacts dans les départements :

• Priscilia CROUZET	ADICE	06 62 42 06 44	priscilia.crouzet@adice-conseil.fr
• Leslie DELPRAT	Chambre d'agriculture de la Drôme	06 47 46 31 27	leslie.delprat@drome.chambagri.fr
• Ségolène BALAY	Chambre d'agriculture de l'Isère	06 99 62 08 48	segolene.balay@isere.chambagri.fr
• Philippe ALLAIX	Chambre d'agriculture de la Loire	04 77 91 43 03	philippe.allaix@loire.chambagri.fr
• Agnès LIARD	Chambre d'agriculture du Rhône	04 78 19 61 67	agnes.liard@rhone.chambagri.fr
• Alix BONNARD	Chambre d'agriculture du Rhône	06 42 71 95 63	alix.bonnard@rhone.chambagri.fr
• Jean-Luc NIGOUL	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	06 09 83 58 79	jlignoul@acsel-conseil-elevage.fr
• Anne-Laure FERNANDES	Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire	07 86 89 66 90	anne-laure.fernandes@sl.chambagri.fr
• Clémentine LACOUR	Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme	06 30 00 26 50	c.lacour@puy-de-dome.chambagri.fr
• Nathalie MORARDET	Auvergne-Rhône-Alpes Élevage	04 72 72 49 80	nmorardet@aurafilieres.fr

Coordination régionale :

• Christine GUINAMARD	Institut de l'Élevage	04 92 72 32 08	christine.guinamard@idele.fr
-----------------------	-----------------------	----------------	--